

CIKE LA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°125, Février 2017



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

51^{ème} session de l'Assemblée
Consulaire de l'APCAM, les 14 et 15
février 2017 à Ségou.

51^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les 14 et 15 février 2017 à Ségou

La 51^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, s'est tenue du 14 au 15 février 2017 dans la salle de conférence du Village Artisanal de Ségou sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et du personnel de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau, tenue le 13 février 2017 dans les locaux de la CRA de Ségou.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre de l'Elevage et de la Pêche Monsieur Nango DEMBELE, accompagné du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire Monsieur Oumar Ibrahim TOURE.

La session a été honorée à la cérémonie d'ouverture par la présence du Représentant du Gouverneur de la Région, du sous-préfet et du Maire de la Commune Urbaine de Ségou, du Directeur Général de l'Office Riz Ségou, le représentant du PDG de l'Office du Niger, des représentants des services techniques déconcentrés au niveau régional du Secteur du Développement Rural.

Elle a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du Ministre de l'Elevage et de la Pêche.



Le Président de l'APCAM lors de son intervention

Dans son allocution de bienvenue, le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA a exprimé son réel plaisir de recevoir toutes ces personnalités à l'occasion de cette 51^{ème} session de l'assemblée consulaire de l'APCAM.

Il a félicité et adressé ses sincères remerciements au Président de la République et au Gouvernement pour la réduction du prix des engrais dans le cadre de subventions Agricoles, la remise de 1 000 tracteurs subventionnés aux producteurs et les a encouragés à poursuivre les actions dans ce sens.

Il a signalé les contraintes majeures actuelles de l'institution de représentation de la profession Agricole. Il s'agit notamment de :

- L'absence de ressources financières pérennes pour le Réseau et la réduction de la subvention d'Etat depuis 2012 ;
- Les insuffisances de financement des activités majeures du Réseau des Chambres d'Agriculture ;

Le Ministre de l'Elevage et de la Pêche Monsieur Nango DEMBELE dans son discours, a exprimé son plaisir et sa fierté de présider la cérémonie d'ouverture de la 51^{ème} session de l'assemblée consulaire de l'APCAM, 3^{ème} de la mandature 2015/2020. Il a présenté aux élus consulaires ses meilleurs vœux au titre de l'année 2017 et exprimé sa satisfaction pour la tenue régulière des sessions consulaires qui sont le témoignage d'énormes efforts consentis par l'Institution.

Il a mis l'accent sur l'importance du rôle des Chambres d'Agriculture en tant qu'organes consultatifs et professionnels représentant les intérêts du monde rural auprès des pouvoirs publics.

Il a exhorté les élus à analyser avec la plus grande attention les différents documents qui leur seront soumis durant ces deux jours.

Le Ministre a exprimé sa conviction que la qualité des résultats enregistrés lors des sessions précédentes augure déjà des perspectives meilleures pour la mise en œuvre du programme d'activités 2017 de l'APCAM.

Il a engagé les élus à plus de cohésion et d'entente qui constituent le socle de tout développement harmonieux avant de déclarer ouverts les travaux de la 51^{ème} session ordinaire de l'APCAM.

Ensuite, le projet d'ordre du jour de la session a été présenté et adopté. Il s'agit de :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la 50^{ème} session ordinaire ;
2. Examen et adoption du programme d'activités 2017 de l'APCAM ;
3. Examen et adoption du rapport financier 2016 et du projet de budget 2017 de l'APCAM ;
4. Communication sur les projets FARM, Feéré Diyara, FASAM et du Groupe Toguna Motors ;
5. Questions diverses.



Salle vue de face lors des travaux

1. De la lecture et de l'adoption du Procès-verbal de la 50^{ème} session

Les élus de l'Assemblée Consulaire ont fait des observations et amendements sur le procès-verbal de la 50^{ème} session. Ils ont adopté le document sous réserve de la prise en charge des observations et amendements.

2. De l'examen et l'adoption du programme d'activités 2017 de l'APCAM

Le programme d'activités 2017 de l'APCAM a été présenté et adopté par les élus consulaires et leurs observations ont porté sur :

- Les insuffisances dans le respect des délais de transmission des documents aux niveaux de l'APCAM et des CRA ;
- La nécessité de la présentation des documents de session par le Secrétariat Général avant leur adoption ;
- L'implication des techniciens du Réseau pour faciliter la compréhension des documents par les élus de leurs localités respectives.

3. De l'examen et l'adoption du rapport financier 2016 et du projet de budget 2017 de l'APCAM

Les élus consulaires ont examiné et adopté le rapport financier 2016 et le projet de budget 2017 de l'APCAM sous réserve de la prise en charge des observations suivantes :

- La revue à la hausse du budget de certaines activités comme la Journée du Paysan et la participation aux salons ;
- La création d'une ligne budgétaire pour la prise en charge de la Journée Mondiale de la Femme Rurale ;
- La poursuite des réflexions au niveau de la Commission Finance de l'APCAM pour aboutir à la mise en place des ressources financières des Chambres d'Agriculture.

4. Des communications :

Les élus consulaires ont suivi avec une attention particulière les communications portant respectivement sur :

- Le Projet FARM
- Le Projet Feéré Diyara
- Le Projet FASAM
- Le Groupe Toguna Motors



Communication sur le FASAM

Les observations faites par les élus ont porté sur :

- La nécessité d'assurer un entretien régulier des tracteurs par l'ensemble des bénéficiaires ;
- Les parties du tracteur qui sont sous-garantie ;
- L'existence des équipements tracteurs au bénéfice des éleveurs ;
- La diffusion de l'information sur le projet Feere Diyara ;
- Le niveau d'implication des pisciculteurs à Feere Diyara ;
- Les conditions d'adhésion à l'assurance agricole ;

5. Des questions diverses :

Les élus consulaires ont été éclairés sur les préoccupations suivantes :

- La participation des membres de l'Assemblée Consulaire à la Bourse Nationale aux Céréales ;
- La mise à disposition des CRA et des DLCA par les autorités administratives des espaces pour l'organisation des foires et salons ;
- Les facilités accordées par l'Etat pour l'accès à l'aliment bétail ;
- L'insuffisance de terres pour les producteurs maraîchers du district de Bamako ;
- La nécessité d'encourager la discrimination positive en faveur des femmes rurales dans la participation aux événements ;

- La prise de dispositions pour faciliter l'accès à l'aliment poisson et aux équipements professionnels de la pêche et de la pisciculture;
- Le renforcement du rôle et de la place de la profession Agricole dans l'acquisition et la distribution des intrants et des équipements agricoles spécifiquement dans le cadre des subventions.

Enfin, les élus consulaires ont été informés :

- Du démarrage de l'étude sur la relecture des textes du Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali ;
- De la nécessité pour les CRA de transmettre à l'APCAM les Projets d'équipements des femmes rurales et des jeunes ruraux.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, les documents suivants :

- Le procès-verbal de la 50^{ème} session ordinaire ;
- Le programme d'activités 2017 de l'APCAM ;
- Le rapport financier 2016 et le budget 2017 de l'APCAM ;

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes :

1. Transmettre les documents à temps aux élus consulaires aux niveaux national, régional et local dans le respect strict des textes de l'Institution ;
2. Susciter la communication pour une meilleure consommation des produits locaux notamment lors des rencontres (ateliers, séminaires, sessions, etc.) des Chambres d'Agriculture et des OPA ;

3. Adresser une lettre au Président de la République, le Premier Ministre et les membres du Gouvernement pour les féliciter des actions entreprises en faveur de la Profession Agricole et leurs signaler la création d'un réseau parallèle d'approvisionnement en intrants et le risque de déstabilisation du dispositif actuel ;
4. Renforcer l'implication des élus dans l'exécution et le suivi des activités des projets et programmes.



Cérémonie de clôture de la session

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.